

AIS 35 - Le Chalet

10 rue de Val d'Izé- 35 500 VITRE

T: 02 99 75 32 59
E-mail: accueil@siao35.fr
Site internet: http://www.ais35.fr

Responsable:

Bruno TOURTOIS (directeur pôle

Hébergement-Logement); Guillemette Rebours (Responsable de service hébergement d'urgence, CHRS, PAO) Marie SANS (responsable de service

maison relais)

#### Structure

CHRS Le Chalet CHRS Insertion PAYS DE VITRE



## Capacité

Nb Places: 33

#### **Public**

Public: Tout public

Accès mobilité réduite :

Accueil d'usagers avec

chien:

Oui
Les chiens peuvent être accueillis dans des box (7 box + 1 pour le public accueilli en maison relais ou

résidence autonomie). L'admission de la personne et de son chien ne pourra se faire que sur présentation du

justificatif de l'identification de l'animal et de la vaccination de celui-ci. Pas d'accueil de chats.

### Hébergement

Modalité Hébergement: Chambres individuelles au sein du collectif (21 places proposant des chambres équipées de salles de

bain/sanitaires privatifs et pour la plupart, de kitchenettes) ou en appartements diffus.

**Descriptif:** Appartements meublés et équipés. Restauration collective.

# Localisation géographique

Situation de 10 rue de Val d'Izé 35500 VITRE

l'établissement :

Accessibilité de Ligne de Bus : ligne A sens Fleuriais – Mélinais – Bellevue de la gare de Vitré à l'arrêt « chalet ».

l'établissement :

# Règles de fonctionnement

Visite: Possible dans le collectif, selon le règlement de fonctionnement.

Horaires d'arrivée et de

départ :

Pas de contraintes.

Absences :

Selon le règlement de fonctionnement

Contrat séjour : Règlement de fonctionnement lu et signé par l'usager

## Participation financière

Caution : Une caution de 60 euros est demandée
Participation à Participation à l'hébergement sur le CHRS :

l'hébergement : - 30% avec restauration collective

- 20% avec 1 repas/jour en restauration collective

- 10% sans restauration collective- 10% sur les logements ALT

- Suur le diffus (hors ALT) : loyer - APL + forfait charges électricité/eau

### Vie collective



Ateliers et actions collectives :

Les AAVA de Vitré fonctionnent en étroite collaboration avec le CHRS attenant:

- Vente de bois de chauffage
- Maraîchage
- Nettoyage

Les ateliers encadrés par des moniteurs d'atelier permettent de développer les compétences des usagers afin de le ainsi les accompagner vers l'autonomie sociale et professionnelle.

# Prestations complémentaires et partenariats

Restauration : Restauration collective (matin, midi et soir).

Prestation médicale : Présence d'une infirmière deux jours par semaine.

Aide psychologique : Convention CMP.

Autre partenariats : Convention CSAPA.

Autres services : Kit hygiène en fonction de la composition de la famille.

### **Orientation**

Via le SIAO

### **PHOTO**









